



COMPTE RENDU DU CTL DU 4 juin 2020

Représentants CGT présents : Myriam Lebkiri et Christophe Flaux

ORDRE DU JOUR

- 1) Adoption des PV de séance des CTL des 04/11/2019, 28/11/2019, 14/01/2020 matin et 14/01/2020 après-midi
- 2) Report de la fusion des Services de Publicité Foncière (SPF) – Pour info
- 3) Création du Service de Gestion Comptable de Magny-en-Vexin au 1^{er} septembre 2020 – Pour avis
- 4) Actualisation concernant le groupe de travail Accueil de proximité / MFS de Vigny et accueil multi-services de Enghien - Pour info
- 5) Révision de la cartographie des secteurs d'intervention des huissiers des finances publiques – Pour info
- 6) Bilan 2019 de la Formation Professionnelle
- 7) Bilan de la campagne des entretiens professionnels en 2019 – Pour info
- 8) Exécution budgétaire 2019 – Pour info
- 9) Questions diverses

1) Adoption des PV de séance des CTL des 04/11/2019, 28/11/2019, 14/01/2020 matin et 14/01/2020 après-midi

VOTE CGT : ne prend pas part au vote. La CGT était absente à ces CTL pour cause de boycott contre la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité.

2) Report de la fusion des Services de Publicité Foncière (SPF) – Pour info

La direction nous annonce que la fusion des SPF de Cergy et St leu ne se fera pas cet automne pour des raisons informatiques. Le logiciel Fidgi ne permet pas les opérations de fusions des SPF pour lesquelles le nombre de personnes physiques contenues dans la base fusionnée dépassera le million. La DDFiP voudrait que la fusion s'opère au 1^{er} trimestre 2021 et attend l'aval de la DG.

En attendant, les collègues sont dans le flou. Ils ne savent pas s'ils doivent faire leur mutation pour fuir la fusion dès maintenant ou attendre. Le projet de la direction étant que le SPF-E

(fusion des SPF de Cergy et St Leu et Service de l'enregistrement d'Ermont) soit départementalisé à St Leu. La CGT Finances Publiques 95 dénonce encore ces fermetures de sites qui pourrissent la vie de nos collègues et anéantissent le service public de proximité !

3) Création du Service de Gestion Comptable de Magny-en-Vexin au 1^{er} septembre 2020 – Pour avis

Résumé des épisodes précédents :

Cette réforme consiste pour la direction à diviser la mission SPL en deux : un SGC et un CDL. Dans les faits, la direction prévoit de fermer la trésorerie du Marines (remplacée par un, accueil de proximité en mairie par un agent doté d'un kit ordi/connexion) et de mettre en place un poste de Conseiller aux Décideurs Locaux (CDL) pour les communautés de communes de Vexin Val de Seine et Vexin Centre (un emploi de A+). Selon les projets de la direction, la trésorerie de Magny changerait de nom au 1^{er} septembre 2020, elle s'appellerait Service de Gestion Comptable (SGC de Magny), et passerait de 15 emplois actuellement à 13. La direction veut mettre en place 8 SGC de cette sorte : Magny, Argenteuil Collectivité, Cergy Collectivités, Franconville, Garges, L'Isle-Adam, Montmorency, Sarcelles.

Ce qui s'est passé à ce CTL du 4 juin :

La direction indique aux représentants du personnel que cette réforme du SGC de Magny n'est pas encore officiellement acceptée par la DG car l'examen de ce projet sera fait au CTR du 18 juin. Elle indique que si elle avait attendu cette officialisation, l'adoption locale n'aurait pu se faire qu'au CTL du 30 juin, ce qui est, selon elle, gênant pour les agents qui doivent faire leurs mutations locales courant juin.

Les représentants de la CGT sont intervenus pour dénoncer le fait que le DG a annoncé la suspension du NRP pendant le confinement, et que la DDFIP 95 en fait fi.

De plus, la CGT est intervenue pour dénoncer le fait que la DDFIP du Val d'Oise essaie de prendre en otage les représentants du personnel car elle sait que nous sommes CONTRE cette réforme, mais elle essaie de nous faire voter POUR car ce serait dans l'intérêt immédiat de ceux qui vont faire leur mutation locale. Bien essayé ! Si la direction souhaite le bien des agents, qu'elle annule sa réforme ! De plus, cette manœuvre relève de la diversion, car devant notre insistance, la direction a fini par admettre que les services proposés à la mutation dans ALOA (l'application des mut locales) sont déjà le SGC de Magny et pas de trésorerie de Marines.

Vexée sans doute de s'être faite piégée, la directrice a finalement décidé que le projet sera examiné plus tard par le CTL du 30 juin.

Quoiqu'il en soit, nous ne pouvons cautionner la mise en place de ce nouveau réseau dit de proximité sur Magny et Marines, car il comprend la disparition d'une trésorerie et la suppression de deux emplois.

VOTE CGT : la direction n'a fait procéder à aucun vote.

4) Actualisation concernant le groupe de travail Accueil de proximité / MFS de Vigny et accueil multi-services de Enghien - Pour info

Les premiers « accueils de proximité » mis en place par la DDFiP sont :

- ♦ MFS du PIMMS de Garges-Sarcelles sans dispositif de RdV par visioconférence,
- ♦ MFS du PIMMS de Cergy-Pontoise sans dispositif de RdV par visioconférence,
- ♦ MFS de Vigny avec dispositif de RdV par visio-conférence : **Retardé pour cause de confinement,**
- ♦ accueil mutualisé porté par la mairie d'Enghien, installé dans ses locaux, avec dispositif de RdV par visio-conférence : **Retardé pour cause de confinement.**

En bref, il s'agit pour la direction de mettre en avant les solutions palliatives à la fermeture des trésoreries. Pour rappel, il n'y a pas si longtemps, il y avait des trésoreries à Vigny et à Enghien.

5) Révision de la cartographie des secteurs d'intervention des huissiers des finances publiques – Pour info

La direction a informé les représentants du personnel que les huissiers des finances publiques, qui voient leurs missions modifiées par l'évolution législative (suppression de la TH par exemple), verront leurs secteurs d'intervention modifiés. Le recours à des huissiers privés existe toujours et ne concerne que les créances importantes car cela a un coût budgétaire notoire.

6) Bilan 2019 de la Formation Professionnelle

La direction présente tous les ans un bilan de la FORPRO. Ce bilan annuel est une photographie qui ne tient pas compte du fait que les agents ont de moins en moins de temps pour se former et que cela se ressent encore plus sur les nouveaux agents, qui sont moins pris en charge par les « anciens ».

La DDFIP 95 souhaite trouver des référents dans les services car, dit-elle, ces services sont plus grand qu'avant, donc ce sera plus facile d'organiser des demi-journées de formation sur des points recensés au quotidien avec des mises en situation sur les applications métier, ce qui, dicit la directrice, n'empêchera pas les e-formations et les stages en présentiel.

Les représentants CGT ont exprimé que cela n'est pas novateur et que cela ne résoudra pas les problèmes liés au fait que l'on travaille de plus en plus pour les stats.

Par ailleurs, la CGT a demandé à la direction le sort des services civiques, qui n'ont pas pu exercer pendant le confinement. La DDFIP a répondu qu'elle attendait des précisions de la DG sur ce point.

7) Bilan de la campagne des entretiens professionnels en 2019 – Pour info

Dans la DDFIP Val d'Oise en 2019 : 18 recours contre l'évaluation professionnelle (4 en 2018 : grosse hausse), dont 8 sont allés jusqu'à la CAPL (1 en 2018).

La direction a affirmé qu'elle n'avait pas mis en œuvre le bilan de compétence, mais qu'elle demandait aux chefs de services de détecter les experts dans les services, et ce à des fins de formation, non à des fins d'évaluation individuelle.

10 refus d'agents de passer l'entretien professionnel.

8) Exécution budgétaire 2019 – Pour info

Ce point ne nécessite pas de précisions selon nous, à part de constater que la part de budget/agent n'a pas évolué par rapport à l'année 2018.

9) Questions diverses

- **zéro cash ?** : les annonces gouvernementales prévoyaient un zéro cash à partir du mois de juillet 2020. Ce ne sera pas vraiment le cas, les régisseurs vont pouvoir continuer à venir dans les locaux de la DGFIP après le 1^{er} juillet.

- **déroulement de la campagne** : au jour du CTL (4 juin 2020), la DDFIP 95 a enregistré +13,78 % de télédéclarations supplémentaires par rapport à la même époque de 2019. Elle constate qu'il y a largement moins de déclaration papier.

Les agents de la DDFIP ont pris en charge 64 000 contacts avec les usagers que ce soit par mails, e-contacts, téléphones ou accueils sur RDV.

113 accueils sur RDV ont été réalisés.

Les e-contacts ont augmenté de 49 %.

7 agents sont mobilisés pour les cellules téléphoniques et 7 EDR pour la cellule de débordement du centre de contacts.

- **réouverture des accueils** : la DG souhaite que les accueils sans RDV reprennent rapidement. Mais la direction du 95 souhaitent prendre son temps en prenant en compte la particularité du département du 95 au regard de l'épidémie du covid.

- **travaux aux CfiP de Garges et Ermont** : les travaux n'ont pas eu lieu pendant le confinement. Ils vont commencer le 16 juin au CfiP de Garges (fin de travaux prévu le 27 novembre) et le 22 juin au CfiP d'Ermont (fin des travaux prévu le 18 septembre).

- **cantine de Cergy** : réouverture le lundi 8 juin pour des ventes à emporter de formules sandwich/salade et plat chaud.

- **anticipation de la canicule** : la CGT demande à ce que la direction anticipe le dispositif qui sera mis en place pendant la canicule. Les ventilateurs ne peuvent pas être utilisés s'il y a plusieurs personnes dans une même pièce (normes COVID-19). Il faut donc que les agents puissent rentrer chez eux avec télétravail ou pas. La directrice nous parle pour Cergy de l'idée d'une pièce fraîche à la cantine ; cela serait très coûteux écologiquement parlant (climatisation) et peu efficace.

- **prime covid** : tous les grades jusqu'au AGFIP peuvent être concernés, elle est prévue pour les agents qui ont été mobilisés pour le PCA (Plan de Continuité de Service) pendant le confinement. La prime ne sera versée qu'à 30 % des effectifs de la direction et elle n'est pas proratisable (la direction ne peut pas en réduire le montant pour en faire profiter plus d'agents). La direction a avoué que les crédits alloués pour cette prime étaient insuffisants pour la verser à tous les collègues qui ont participé au PCA. Elle fera donc une sélection qui sera harmonisée au niveau régional et au niveau national. Elle affirme qu'elle fera en sorte qu'il y ait le moins de disparité possible.

Pour la CGT, il n'y a aucune justice dans cette prime, nous revendiquons une augmentation du point d'indice et que la prime soit versée à tous les agents !

- PRA (plan de reprise d'activité) : au 4 juin, il y avait 683 agents en présentiel et 208 en télétravail.

services	SIP	SIE	Trésoreries	SPF-SDE	Contrôle fiscal
Taux de présentiel	58 %	62 %	67 %	56 %	31 %
Taux de télétravail	20 %	13 %	11 %	24 %	27 %